

Difficile développement agricole au Tchad : incompétence ou manque de volonté politique ?

Mackaye Gondjéssabé¹, Model Djémon²

¹Département d'Histoire, Université de Doba (Tchad), Doctorant à l'Université de Bangui,

²Maître Assistant (CAMES), département de Géographie, Directeur de la Recherche et de la Coopération, Université de Pala (Tchad).

Correspondance : gondjessabemackaye@gmail.com

Article soumis le 21/05/2024 et accepté le 26/04/2024

Réf : AUM11-01015

Résumé : vaste ensemble sahélien s'étendant sur 1 284 000 km², le Tchad dispose d'un panel inestimable d'atouts pouvant jeter les bases de son développement agricole. Elle fournit 50% des matières premières pour les industries, 23% du PIB et occupe environ 80% de la population active. Mais son agriculture brille par la faiblesse de son rendement toujours étranglé par de sérieuses difficultés entre autres la pauvreté des sols (sols latéritiques faibles en bases échangeables), le dérèglement climatique (sécheresse, inondations et érosion), le manque d'assistance technique et financière pour l'acquisition d'un paquet technologique, l'exode rural (fuite de bras valides) etc. L'objectif de cette étude est d'analyser le goulet d'étranglement de ce secteur et d'en proposer quelques pistes de solutions pour sortir le pays de ses poches de famine et de disette pour en fait faire de l'agriculture un véritable levier de développement. La consultation des documents du Ministère de l'Agriculture, l'entretien avec les ONG travaillant en milieu rural et un entretien direct avec les agriculteurs eux-mêmes a constitué la méthodologie adoptée. Il ressort de cette analyse qu'en dehors des difficultés susmentionnées, l'agriculture tchadienne serait victime de la mal-gouvernance et de l'instabilité politique.

Mots clés : développement agricole, difficultés, incompétence, manque de volonté, Tchad.

Difficult agricultural development in Chad: incompetence or lack of political will?

Abstract: a vast Sahelian area extending over 1,284,000 km², Chad has an invaluable range of assets that can lay the foundations for its agricultural development. It provides 50% of raw materials for industries, 23% of GDP and employs around 80% of the active population. But its agriculture shines through the weakness of its yield, which is always strangled by serious difficulties, including the poverty of the soil (lateritic soils low in exchangeable bases), climate change (drought, floods and erosion), the lack of technical and financial assistance. for the

acquisition of a technological package, rural exodus (flight of able-bodied workers) etc. The objective of this study is to analyze the bottleneck in this sector and to propose some possible solutions to get the country out of its pockets of famine and scarcity and in fact make agriculture a real lever. of development. Consultation of documents from the Ministry of Agriculture, interviews with NGOs working in rural areas and a direct interview with the farmers themselves constituted the methodology adopted. It emerges from this analysis that apart from the aforementioned difficulties, Chadian agriculture is a victim of poor governance and political instability.

Key words: *agricultural development, difficulties, incompetence, lack of will, Chad.*

1. Introduction

Par agriculture il faut comprendre l'ensemble des activités d'exploitation de la terre pour produire des produits végétaux alimentaires et de rente. Le développement de l'agriculture est condition de tout une batterie de capital dont l'espace, le capital humain, le capital financier et la technique. Comme les maillons d'une chaîne, la défektivité d'un capital, c'est-à-dire son insuffisance ou sa fragilité, apparaît à n'en point douter, comme cause de son dysfonctionnement. Aussi bien pour assurer les besoins nourriciers que pour la rente, l'agriculture constitue la pierre angulaire de tout développement. Dans les pays industrialisés, elle a jeté les bases du développement économique car un peuple affamé ne peut penser au développement. Selon la FAO (2006), « la sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active ». Le Programme National de Sécurité Alimentaire est fondé sur l'ensemble des orientations politiques et stratégiques du secteur rural élaborées par le Gouvernement du Tchad au cours de ces dernières années et constitue l'une des traductions de la Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté (SNRP) qui a été approuvée par le Haut Comité Interministériel en Juin 2003. Il intègre les engagements du Tchad portant sur la sécurité alimentaire et la lutte contre la pauvreté à l'échelle régionale et internationale. Malgré la pertinence des orientations

stratégiques évoquées et des programmes qui en ont découlé, les questions de sécurité alimentaire n'y ont pas été mises en évidence et aucun prolongement opérationnel de ces stratégies et programmes n'a été envisagé en terme de réduction de l'insécurité alimentaire chronique au Tchad (République du Tchad, 2005).

Avant l'exploitation des gisements pétroliers de Doba, l'agriculture a constitué le socle du développement économique du Tchad. En effet, l'agriculture contribue à plusieurs égards au développement socio-économique du Tchad. La part de contribution de l'agriculture tchadienne dans l'économie est estimée à hauteur de 23% de produit intérieur brut (PIB) dont 20% proviennent de la production vivrière et 3% des cultures de rente (entretien direct avec le directeur de l'Agence Nationale de Développement Rural (ANADER) de Doba, avril 2024). Utilisant environ 2/3 de la population active du pays (ruraux et citadins), l'agriculture tchadienne produit pour une grande part des produits répondant aux besoins alimentaires quoi qu'il existe toujours des poches de famine souvent compensées par des aides extérieures.

Vaste ensemble sahélien, le Tchad est au cœur de l'Afrique avec une superficie de 1.284.000 km². Il est situé entre les 7^{ème} et 24^{ème} degrés de latitude nord et les 13^{ème} et 24^{ème} degrés longitude est. Sur le plan climatique, on note trois zones bioclimatiques : la zone saharienne qui s'étend sur environ 780.000 km², avec une pluviosité très basse de moins de 200 mm par an. La zone sahélienne qui couvre une superficie d'environ 374.000 km² est située au sud de la précédente. Les pluies ne sont abondantes qu'au sud et durent deux à trois mois (200 à 600 mm par an) La zone soudanienne couvre une superficie d'environ 130.000 km² et est constituée par les deux bassins des fleuves Chari et Logone. Les pluies y dépassent les 600 mm par an et atteignent 1200 mm à 1300 mm à Sarh et Moundou (Baohoutou, 2007). Les dérèglements climatiques de ces dernières décennies ont conduit à subdiviser les trois zones bioclimatiques en cinq (5) dont, du nord au sud on a : la bande saharienne, la bande saharo-sahélienne, la bande sahélienne, la bande sahélo-soudanienne et la bande soudanienne.

Mackaye Gondjéssabé et Model Djémon, Difficile développement agricole au Tchad : incompétence ou manque de volonté politique ?

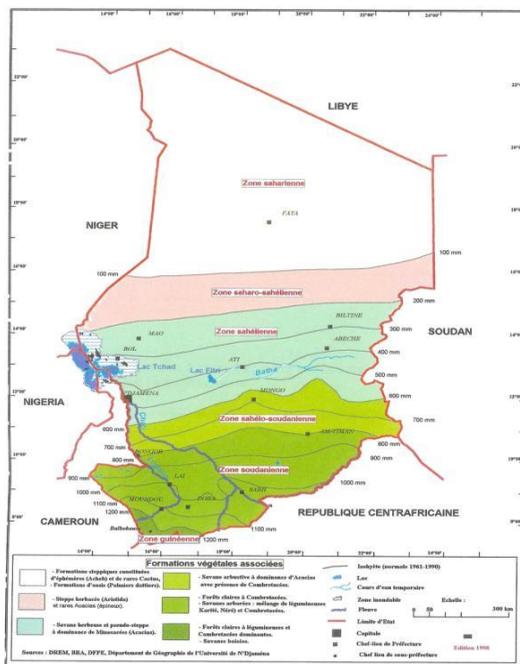


Figure 1. Présentation de la zone d'étude

L'économie de ce pays repose principalement sur les activités agropastorales qui occupent près de 80 % de la population active. L'élevage et l'agriculture constituent les activités fondamentales du pays et procurent des revenus substantiels aux populations rurales. L'agriculture est basée uniquement sur les cultures vivrières, dont les principales sont le mil, le sorgho, le maïs, le riz irrigué, le blé, l'arachide, le niébé, le manioc, le sésame, le pois de terre etc., (République du Tchad, 2013). Outre ces cultures, on y rencontre également les cultures maraîchères aux bords des cours d'eau et des ouadis (oignon, ail, pastèque, concombre, laitue, tomate, choux, piment, poivre). La principale culture de rente reste le coton, et qui est largement cultivé actuellement au sud du pays ; l'élevage est un secteur qui revêt une grande importance socio-économique et qui détient plus de 39 % de la valeur totale de la production agricole,

soit 18 % du produit intérieur brut. L'élevage est diversifié et pratiqué sur une grande partie du pays. Les principales espèces élevées sont les bovins, les camelins, les petits ruminants, les porcins, les équidés, les asins et la volaille. Les zones d'élevage par excellence sont la zone sahélo-soudanienne situé au nord et centre du pays, et la zone soudanienne proprement dite qui est situé au sud du pays (République du Tchad, 2013).

Dans les régions sahéliennes et pré-soudaniennes du Tchad, l'eau représente la contrainte plus importante à tout type de développement rural. En outre, les petits producteurs tchadiens connaissent une décapitalisation et une marginalisation qui semble plus importante que celle dont souffrent les petits producteurs dans d'autres pays d'Afrique de l'Ouest (Burkina Faso, Mali, Niger). Même dans les zones non enclavées, l'accès au marché, au financement agricole et aux intrants de bonne qualité reste très réduit. Cependant, le potentiel de production est élevé notamment dans les zones en culture de décrue et celles où la mise en place de structures de gestion des eaux et des sols rendrait possible l'intensification de la production.

2. Méthode et Matériels

Comme dans toutes les sciences sociales dont l'histoire, la méthode appropriée utilisée pour cette étude est l'observation et les entretiens directs. Les recherches documentaires dans les archives du Ministère de l'Agriculture, dans les bibliothèques du Centre d'Etude et de Formation au Développement (CEFOD) et du Centre National de Recherche pour le Développement (CNRD) ont complété et orienté cette étude. Pour ce qui est des données météorologiques, pédologiques et de l'élevage, nous avons consulté les données des services concernés qui sont respectivement la direction de la météorologie, l'ITRAD de Bébédjia et la direction de l'élevage de N'Djamena. Il n'est pas superflu d'ajouter que le fait d'être natif du Sud du pays considéré naguère comme « le grenier du Tchad » a constitué une bibliothèque importante dont nous avons eu recours.

3. Résultats

De prime abord, le monde rural tchadien est caractérisé par des contraintes climatiques. Le climat se dégrade du sud au nord suivant la latitude et subdivise le pays en trois zones climatiques correspondant à trois grandes zones agro-écologiques. Une zone soudanienne au sud où l'on enregistre entre 500 à 1500 mm/an, une zone sahélienne au centre enregistrant 800 à 500 mm/an et une zone saharienne ingrate où parfois il faut attendre 5 à 10 ans pour enregistrer entre 200 à 50 mm/an. Les systèmes agricoles de ces trois bandes s'identifient clairement aux régimes climatiques, laissant apparaître çà et là des poches de famine qui attendent les importations céréalières ou des aides extérieures. Mais de manière générale, le système agricole tchadien n'a presque pas changé depuis 1960 date de l'indépendance du pays, qui verra l'introduction des intrants pour l'amélioration de la productivité de la rente cotonnière. L'histoire agricole du Tchad reste jusqu'alors têtue lorsqu'on sait que le monde paysan reste toujours attaché à sa petite houe et intimement lié à l'agriculture itinérante sur brûlis. Lequel système marque la difficile évolution du secteur. Le brûlis, comme l'a si bien écrit Cabot est par nécessité et non par plaisir (Cabot, 1965, p. 124).

Le secteur agricole tchadien a connu une faible croissance durant les trois (3) dernières décennies, d'abord fragilisé par les soubresauts politico-militaires, puis par la faiblesse des terres cultivables dont une grande partie est érodée et remaniée suivant les dérèglements climatiques. Les terres sont cultivées à hauteur de 6% du potentiel national et seuls 7 000 hectares sont irrigués, face à un potentiel estimé à 335 000 ha (République du Tchad, 2017). Les rendements sont en général très faibles pour les cultures vivrières céréalières (une moyenne de 300 à 740 kg/ha dans la zone soudanienne et de 150 à 400 kg/ha dans la zone sahélienne), pour le coton (un rendement coton-fibre de 300 kg/ha). A titre illustratif, les cultures aussi bien vivrières que de rente pratiquées dans le pays ont connu des difficultés de tous ordres et ne peuvent faire le bonheur des pratiquants comme celui du pays tout entier. Il s'agit entre autres de :

- La culture du coton

Avant l'ère pétrolière tchadienne, le coton représentait 36,2% des recettes d'exportation nationale (Banque Mondiale, 2004). Les recettes cotonnières nationales permirent au pays d'asseoir son économie car elles revêtent une importance stratégique pour la stabilité économique et l'investissement pour le développement du pays à l'instar de plusieurs jeunes États d'Afrique centrale et de l'ouest. Si la zone géographique adaptée à la culture du coton reste relativement stable en termes agrégés, les zones et champs locaux spécifiques consacrés à la production cotonnière sont susceptibles d'évoluer à chaque campagne en fonction des pratiques relatives à la rotation des cultures, de la fertilité du sol et de l'évolution des stratégies adoptées par les agriculteurs pour réagir aux incitations procurées par le marché (Banque Mondiale, 2004).

Le soutien apporté au développement du coton par le gouvernement français avait pour objectifs économique et politique de maintenir les liens étroits entre les colonies africaines et la métropole en finançant des programmes de stabilisation de prix et de développement des produits d'exportation. Les compagnies françaises étaient spécialement attachées à la reconstitution de leur industrie ruinée par la guerre et espéraient obtenir leurs matières premières des colonies africaines et cela se traduit clairement sur le prix du kilogramme de coton sur les marchés (Djémon, 2021, p.250). Le tableau 1 du compte d'exploitation ci-dessous illustre à suffisance la paupérisation des planteurs du coton dans le monde rural.

Tableau 1. Situation de compte d'exploitation du producteur de coton

Désignation	Quantités considérées	Montant (en FCFA)
-------------	-----------------------	-------------------

Charge (coût de production d'un ha)	1 ha	65750
Production moyenne sur 1 ha	400 kg	
Prix moyen du kg de coton	240 FCFA	
Gain du producteur pour 1 ha	1 ha	96000
Marge réalisée par le producteur	1 ha	30250

Source. Djémon, 2021

Sur le plan national, les acteurs impliqués dans la production vantent le mérite du coton et lui donnent une place primordiale tellement qu'il impacte la vie quotidienne des producteurs. Environ 380000 de producteurs regroupés dans plus de 5000 Associations Villageoises (AV) correspondent à une population estimée à trois millions de personnes tirant directement ou indirectement l'essentiel de leurs revenus de cette culture. Sur le plan social, environ 2000 personnes sont employées par la société cotonnière, plaçant la Cotontchad comme deuxième pourvoyeur d'emploi derrière l'Etat (Djémon, 2021, p.246).

- **L'arachide**

Comme le coton, l'arachide est toujours présente dans les champs dans la zone méridionale tchadienne. Du point de vue spatial, l'arachide devait fournir des revenus aux paysans qui ne bénéficient pas ou peu des revenus cotonniers : dans l'esprit des colonisateurs, il y avait une juxtaposition nette d'une zone à vocation cotonnière, au sud, où l'arachide devait garder une position marginale, et d'une zone à potentialité arachidière au nord, correspondant au Sahel méridional (Guéra, Salamat, Chari Baguirmi), où le coton devait être subordonné à l'arachide (Sautter, 1958).

L'arachide, toujours cultivée en association dans les champs de sorgho ou de mil, a commencé à cesser d'être subordonnée aux plantes céréalières, depuis la hausse de la demande du produit dans la sous-région. Au niveau national, les facteurs qui ont influencé l'ampleur de la production de l'arachide sont entre autres, les transformations artisanales, semi-industrielles et industrielles du produit. L'huile d'arachide occupe la première place dans les

cuisines dans la zone méridionale tchadienne. L'extraction artisanale est faite au niveau des ménages producteurs, qui la vendent dans la plupart des cas en détail ou conditionnée dans des bouteilles de quelques centilitres. La transformation semi-industrielle, elle, est l'affaire des transformateurs utilisant la « machine Andoria ». La transformation industrielle est faite au niveau de l'huilerie, une branche de l'usine de la Cotontchad de Moundou qui extrait l'huile d'arachide en alternance avec celle des grains de coton. L'arachide achetée par les grossistes et les transformateurs de la capitale, provient des régions du sud du pays, et particulièrement du Logone Occidental considéré comme bassin arachidier (Djémon, 2021, p.261).

- **Le sésame**

L'essor du sésame a commencé dans les années 1997 avec les commerçants Sud-africains venus chercher du sésame blanc tchadien. Les régions concernées étaient le Mandoul et le Logone Occidental. Cette envolée des années 1997 a été freinée par le faible prix (300 à 350 FCFA) proposé aux producteurs, mais aussi parce qu'en ce temps, le coton fournissait encore du cash acceptable aux paysans. Les années 2000 et 2003 qui devaient constituer la charnière de l'envolée du prix du sésame et de sa production, ont-elles également connu de perturbations relatives au prix au kilogramme (500 à 600 FCFA) proposé par les Nigériens. Les commerçants nigériens venaient chercher le sésame dans la zone méridionale tchadienne qu'ils traitent à l'usine de Maïduguri pour ensuite le conditionner et l'étiqueter au nom du Nigéria. La preuve en est que chaque jour, surtout en période de récolte (novembre-décembre), environ 10 à 12 véhicules gros porteurs sortent du marché de Moundou avec chacun à bord entre 500 à 600 sacs de 100 kg de sésame graine comme. Le tableau 2 ci-dessous présente le compte d'exploitation du sésame rente. Lequel compte d'exploitation est un indicateur de la déprise cotonnière constatée les dernières années car le producteur de sésame (204 250 FCFA de cash) jette désormais un regard de dédain aux graines de coton

qui assujettit et avilit plus le producteur que de le développer (30 250 FCFA) de marge réalisée.

Tableau 2. Compte d'exploitation du producteur de sésame

Désignation	Quantité considérée	Montant (en FCFA)
Charge (coût de production d'un ha)	1 ha	35750
Production sur 1 ha	400 kg	
Prix moyen du kg de sésame	600 FCFA	
Gain du producteur pour 1 ha	1 ha	240 000
Marge réalisée par le producteur	1 ha	204 250

Source. Djémon, 2021

Par rapport au niveau de la campagne agricole 1994-1995, la production vivrière a augmenté en moyenne de 11,2% sur 10 ans. Cette augmentation est principalement expliquée par l'accroissement des superficies cultivées, qui ont sur la même période, progressé de 17,2%. A l'intérieur de ces moyennes nationales, la production des céréales sèches en général et du sorgho en particulier a reculé en moyenne de 5,2% (avec - 3,2% en zone soudanienne et -7,2% en zone sahélienne) au profit du riz dont la production a augmenté de 88% par rapport à la campagne 1994-1995 (avec 7,6% en zone soudanienne et 169% en zone sahélienne). L'arachide est la production qui a connu, notamment en zone sahélienne, la plus forte progression surtout à partir de la campagne 2002 où le niveau de production de la campagne de référence a été multiplié par 7 (République du Tchad, 2017).

3.1. Les obstacles au développement de l'agriculture tchadienne

Il faut reconnaître que le goulet d'étranglement se trouve d'abord au niveau législatif, ce qui s'explique par l'inadaptation et la non actualisation de la loi foncière aux réalités du terrain limitant l'appropriation individuelle et la valorisation des terres, et occasionnant souvent des conflits récurrents et meurtriers entre utilisateurs communs qui sont les éleveurs et les agriculteurs, pour l'exploitation des ressources notamment les pâturages.

La difficulté d'accès aux zones de production et aux marchés ruraux, surtout dans les zones rurales en périodes pluviales, contribue efficacement au blocage de l'évolution de développement du secteur agricole au Tchad. En effet, les pistes cotonnières qui desservait naguère l'arrière-pays n'ont pas connu un revêtement depuis environ deux décennies. Alors qu'il est reconnu et de façon notoire que « *la route du développement passe par le développement de la route* ». L'impraticabilité des pistes qui relient les zones de production entraîne avec elle d'autres difficultés, notamment la hausse des coûts de transport et de commercialisation de produits et d'intrants.

Comme partout ailleurs, la guerre entre l'Ukraine et la Russie, qui a affecté le marché international des produits alimentaires et des hydrocarbures et engendré une flambée des cours mondiaux des matières premières, a eu des impacts significatifs sur les marchés de produits alimentaires au Tchad. Il en est de même pour ce qui est des difficultés d'accès aux engrais chimiques destinés à l'agriculture en raison des coûts additionnels d'acquisition et d'un faible volume disponible. Cette guerre marquera encore les pays africains dont le Tchad aussi longtemps qu'elle dure, notamment en ce qui concerne le secteur agricole, lorsqu'on sait que l'Ukraine reste le grand pourvoyeur d'intrants agricoles et des produits finis directement consommables.

L'insuffisante exploitation des opportunités d'exportation notamment vers les pays de la sous-région, en raison, entre autres, d'une insuffisante qualité et hygiène des produits, de manque d'harmonisation de la réglementation et de la législation, du mauvais état des voies et moyens de transport, des tracasseries administratives et policières aux frontières ; la quasi-inexistence du financement agricole due à la faible contribution du secteur bancaire au financement nécessaire à la modernisation des exploitations agricoles et à la promotion des PMI/PMA en milieu rural tchadien (République du Tchad, 2013).

3.2. Les atouts de l'agriculture tchadienne

Les atouts pour le développement de l'agriculture tchadienne sont nombreux. Ils sont d'ordre naturel, matériel et humain. En effet, les plaines inondables en terres arables constituent une valeur inestimable pour l'agriculture tchadienne. Dans le domaine agricole, les cultures irriguées sont de l'ordre de 43 000 hectares. Pour la production locale, l'agriculture familiale est la principale source d'alimentation et fournit l'essentiel des revenus des ruraux (78% de la population totale), mais les exploitations familiales sont, pour la plupart, pauvres et faiblement équipées. Elles utilisent peu d'intrants et ont des pratiques culturelles archaïques. Les superficies cultivées ne représentent que 13% du potentiel de 39 millions d'hectares cultivables (soit 30% du territoire), dont 19 millions d'hectares de terres arables. Les terres arables se répartissent entre 13,3 millions d'hectares défrichés propres à l'agriculture et 5,6 millions d'hectares potentiellement irrigables. Les superficies facilement irrigables sont de 435 000 hectares, dont 100 000 hectares dans le Borkou, l'Ennedi et le Tibesti (BET), (République du Tchad, 2017).

En ce concerne le potentiel humain, le Ministère de l'Agriculture compte 1108 agents, toutes catégories confondues dont 96 Ingénieurs agronomes ; 122 Ingénieurs d'agriculture ; 70 ingénieurs des travaux agricoles, 216 Conducteurs des travaux agricoles, 141 agents techniques et agents de culture ; 32 moniteurs d'agricultures et 395 agents contractuels et décisionnaires (République du Tchad, 2005, p.21). Lequel effectif s'agrandit d'ailleurs chaque année, car qu'il soit sur fonds de l'Etat ou sur fonds propre (bourse familiale), le potentiel humain se forme en matière dans le domaine agricole.

Les engagements politiques ne tarissent pas en ce qui concerne l'amélioration du secteur agricole tchadien. Mais entre engagements verbaux et application, le fossé ne cesse de s'élargir, laissant le secteur dans une situation statique qui est celle de l'agriculture familiale et de subsistance. Le Tchad prévoit une hausse de 4 127 000 hectares de surface agricole supplémentaire d'ici à 2025, dont environ 734 000 hectares pour la culture du sorgho (en double culture sur des terres irriguées), 1 204 500 hectares pour la culture du mil, 1 245 000 hectares pour le riz et 912 700 hectares pour le

mais. Pour atteindre cet objectif, 868,890 milliards de FCFA d'aide et d'investissement sont nécessaires. Les différents partenaires s'engageront à mettre à disposition des financements suivant un plan de mobilisation défini de façon participative et inclusive :

- La Banque africaine de développement engagera 40,5 millions d'UC et mobilisera des fonds supplémentaires pour soutenir le Pacte.
- La Banque mondiale investira 236 millions de dollars américains et soutiendra la mobilisation de 103 millions de dollars supplémentaires.
- L'Union européenne s'engagera à hauteur de 94,812 milliards de FCFA (République du Tchad, 2023).

Le Pacte national pour l'alimentation et l'agriculture du Tchad vise à transformer l'agriculture par le développement durable des filières agricoles et des infrastructures rurales pour la valorisation optimale des ressources en terres et en eau et l'amélioration de l'accès aux marchés et aux financements afin de garantir la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations.

4. Discussion

Le difficile développement agricole est constaté par bon nombre d'auteurs et de chercheurs qui se sont penchés sur le progrès de l'agriculture à l'échelle mondiale et en particulier celui des pays sous-développés. La relève du niveau des produits agricoles assurant la sécurité alimentaire demande un effort supplémentaire de la part du gouvernement tchadien. Pour résorber le déficit en produits vivriers et relever les défis de l'insécurité alimentaire, le Tchad devra consacrer une part conséquente de ses investissements dans le secteur agricole pour stimuler la production, mais aussi pour la transformation et la commercialisation des principales spéculations (mil, sorgho et le riz) dans une logique de chaînes de valeur afin d'exploiter la demande sur les marchés nationaux et internationaux (République du Tchad, 2023).

Le Tchad se doit de changer de cap, se réorganiser pour reprendre sérieusement en mains l'agriculture pour une révolution verte pour le bien-être de tous les tchadiens. Il est encore grand temps d'opérer ce changement car « *mieux vaut tard que jamais* ». C'est alors que nos résultats cadrent bien avec ceux de (Macalou, 2017, pp 100-103), lorsqu'il dit que la capacité de productions propres du continent reste à renforcer. Et le gouvernement tchadien doit s'y mettre quant à résorber certains problèmes tels que le conflit agriculteurs-éleveurs.

La difficile cohabitation entre éleveurs transhumants et agriculteurs constitue souvent une source des conflits meurtriers entre les deux communautés, ces conflits sont liés à la destruction des cultures et produits de récoltes par les troupeaux en déplacement sur les pâturages. Ces conflits sont généralement provoqués suite à l'exploitation des zones des cultures (Aminou, 2004, 153-164). La mauvaise organisation du monde rural tchadien notamment l'encadrement technique et matériel prive les sols déjà appauvris par les cultures répétées de la fumure dont ils ont besoin pour leur régénérescence. Et pourtant la bouse de vache promet résoudre ce problème si l'éleveur et l'agriculteur étaient en bon terme. Ce résultat reflète bien la remarque d'Aminou (2004, pp.153-161) car dit-il :

« Dans certaines zones au sud, les quantités moyennes de déjections animales apportées sur les parcelles de cultures sont estimées à 244 kg par ha ; ces quantités sont faibles par rapport aux quantités recommandées qui doivent varier en principe entre 2,5 à 5 tonnes de fumier par hectare de cultures, suivant les types de sols » Aminou, 2004, pp.153-164.

Problèmes démographiques

Comme partout ailleurs en Afrique subsaharienne, le problème de développement de l'agriculture tchadienne est à verser à l'actif de la croissance de sa population qui ne se fait pas proportionnellement par rapport à la production agricole tributaire aux techniques archaïques. Ces résultats auxquels nous sommes parvenus s'apparentent aux résultats de la recherche de Mabiso et

Benfica (2019) ; Suwadu et Ibrahima (2020) lorsqu'ils affirment que la population des pays de l'Afrique subsaharienne augmente de 2,8 % par an, soit deux fois plus que celle de l'Asie du Sud, quatre fois plus que celle de l'Asie de l'Est et du Pacifique, et environ 50 % plus que celle de la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord.

La croissance démographique rapide de la plupart des pays d'Afrique depuis les années 1960 est principalement due aux transitions démographiques et aux baisses de fécondité plus lentes et plus tardives qu'ils ont connues par rapport aux autres pays du monde Jayne et al, 2014, pp. 1-17; Guengant, 2013) devaient-ils conclure.

Cette croissance démographique qui ne s'accompagne pas par les mesures de satisfaction des bouches à nourrir apparait clairement comme un frein au développement de l'agriculture tchadienne, jusqu'alors traditionnelle et familiale. La croissance démographique rapide, alimentée par des taux de fertilité élevés, entraîne une demande accrue de denrées alimentaires (Suwadu et Ibrahima, 2020). Il est important de réfléchir à l'avenir de l'agriculture et à sa capacité à satisfaire la demande alimentaire croissante, en particulier pour l'Afrique subsaharienne, où 60 % de la population est constituée de petits exploitants devaient ajouter (Suwadu et Ibrahima, 2020).

Un autre aspect non moins important qui caractérise le difficile développement de l'agriculture demeure l'urbanisation rapide avec son corollaire d'exode rural. En effet, l'exode rural prive le monde rural de ses bras valides pour l'agriculture et augmente le nombre des demandeurs de nourriture. Aujourd'hui, l'exode rural aidant, « l'africain préfère le salariat, avec un revenu fixe modeste à l'entreprise agricole dont le revenu est parfois important, mais plus différé, plus aléatoire, exigeant des efforts répétés soutenus et prolongés » (Dumont, 1966, p.50). « L'agriculture est encore jugée trop ennuyeuse » devait renchérir (Ngodi, 1982, p7).

Il est largement reconnu que l'urbanisation rapide de l'Afrique subsaharienne joue un rôle important dans l'évolution de la

demande alimentaire, y compris des marchés et des systèmes de distribution (FAO, 2017). L'urbanisation et la transition démographique en Afrique – deux des grandes tendances de la région – appellent à un changement de paradigme vers un développement durable centré sur la jeunesse (Siba, 2019).

Dégradation des sols

La dégradation des sols face à la montée démographique et au changement climatique constitue le vrai problème au développement de l'agriculture tchadienne. Le constat étant donné général, les pays du Sahel dont le Tchad ont du mal à cerner les limites allant dans le sens de développement de cette activité. On estime que 70 à 80 % des surfaces cultivées du continent sont dégradées et affichent des pertes de 30 à 60 kg de nutriments par hectare et par an. Les zones arides et semi-arides, comme la région du Sahel, sont plus touchées. Dans ces zones, seulement 3 à 30 % des terres ne sont pas encore dégradées (AGNES, 2020). Cet auteur poursuit dans le même ordre d'idée qu'au Sénégal, par exemple, la dégradation des terres touche 64 % des terres arables en raison de l'érosion et de la salinisation. Ce résultat est partagé par bien d'autres chercheurs à l'exemple de (Doukali et al, 2018) pour qui, dans plusieurs pays d'Afrique subsaharienne, comme le Burkina et le Gabon, il a été démontré que les sols ferrugineux et ferralitiques souffrent d'acidification après environ 4 à 7 ans d'exploitation continue. Il est difficile de maintenir la qualité des sols en l'absence de pratiques adéquates d'amendement des sols, de rotation des cultures et de jachère (Barbier et Hochard, 2016; Jayne et Ameyaw, 2016). La dégradation des terres réduit les puits de carbone, ce qui entraîne une augmentation des émissions, tandis que les changements climatiques, en raison du stress thermique et de la variabilité des précipitations, intensifient le taux et l'ampleur de la dégradation des terres (AGNES, 2020 ; Gouataine Sengue et Moctar Sina, 2015, pp. 159-171). Une étude menée au Zimbabwe a donné des résultats identiques à ce qui découle de cette étude. Au Zimbabwe, 10 % des terres communales sont gravement érodées en raison de l'agriculture ou du pâturage, tandis que le Sahel

connaît une baisse de 3 % par an de la production agricole en raison de la dégradation des terres (Doukkali et al, 2018). L'augmentation de la population empêche de pratiquer le système de jachère pour la régénérescence des sols, lesquels restent sans amendements adéquats pour répondre aux besoins alimentaires croissants. Barbier et Hochard, 2016 ; Jayne et Ameyaw (2016) le confirment lorsqu'ils disent qu'il est difficile de maintenir la qualité des sols en l'absence de pratiques adéquates d'amendement des sols, de rotation des cultures et de jachère.

Le problème technique

Le développement de l'agriculture suppose l'adoption d'un paquet technologique utilisant des semences améliorées, susceptibles de donner de hauts rendements ; un accès facile aux intrants, bref l'accès au financement est essentiel pour la transformation de l'agriculture tchadienne. Nos résultats traduisent parfaitement la pensée de Kelly, Adesina et Gordon (2003, pp.379-404) lorsqu'ils soulignent que le problème de l'agriculture en Afrique subsaharienne s'apparente à l'inefficacité de la distribution des intrants et des crédits ainsi que le niveau insuffisant des investissements publics. Un engagement déterminé des pouvoirs publics et des politiques progressistes sont essentiels pour éliminer tous ces goulots d'étranglement et répondre à la demande alimentaire urbaine en constante augmentation (Ameyaw et Jayne, 2016).

Les recettes générées par le pétrole tchadien pourraient éventuellement jeter les bases de cette agriculture, mais détournées pour l'achat des armes de dissuasion nationale pour une pérennisation au pouvoir. Le souci de se maintenir au pouvoir « *ad vitam aeternam* » est un véritable frein à toute sorte de développement. Plus de 50 ans après l'indépendance, la faim et la famine persistent en Afrique, malgré d'importants efforts (Boubacar, 2017, pp.101-103). Et pourtant les dirigeants du Tchad comme ceux d'autres pays d'Afrique subsaharienne se vantent de la souveraineté qu'ils ont du mal prouvé. On parle « des

indépendances inachevées » (Noubatour, 2017, pp18-19). La relecture du comportement des pouvoirs de décision face aux conditions de développement de la nation s'impose si on admet que pour le développement économique d'un Etat, il faut d'abord développer l'agriculture. C'est en ces termes que Dumont déclare :

Alors pour l'Afrique j'accuse ; « j'accuse la majorité des dirigeants africains d'avoir profité des privilèges du pouvoir ; j'accuse la coopération française d'avoir accepté de financer les projets somptuaires ; j'accuse la BM et le FMI d'acculer ces pays à une austérité payée par les pauvres ; j'accuse surtout tous les responsables d'avoir, par leurs politiques, ignoré, ruiné et méprisé les paysans africains » (Dumont R. 1986).

5. Conclusion

Le difficile développement de l'agriculture tchadienne était la problématique de cette étude qui étale tout un panel de contraintes. Ces difficultés, allant du naturel à l'institutionnel en passant par l'aspect humain s'imbriquent et s'interposent au développement de l'activité nourricière et économique qu'est l'agriculture. Des efforts sont sans doute fournis au niveau national et des aides aussi bien financières que matérielles sont reçues de l'extérieur de nature à renverser la tendance. Mais tous ces efforts s'avèrent insuffisants vu la montée exponentielle de la croissance démographique, la croissance de l'urbanisation qui ponctionne bon nombre de bras valides au terme de l'exode rural, cherchant ainsi le salariat au détriment du travail de la terre. Une autre difficulté et non des moindres qu'il faut relever pour aider l'agriculture tchadienne à prendre son envol demeure et c'est celui de la mal-gouvernance. Les récurrents soubresauts politiques que connaît le pays ne sont pas de nature pour aider à un développement fut-il de la danse. Et le développement de l'agriculture qui nécessite un paquet technologique, un encadrement adéquat des techniciens et un appui financier conséquent ne saurait se faire dans un pays où le développement de l'armement pour le maintien au pouvoir prend le pas et occulte tout autre développement. Comme quoi, le véritable goulet d'étranglement de l'agriculture tchadienne est la gouvernance.

Références bibliographiques

Africa.January2019.https://www.brookings.edu/wpcontent/uploads/2019/02/The_New_Urban_Agenda_20190131

Africa Group of Negotiators Experts Support - AGNES (2020) "Land Degradation and Climate Change in Africa" Policy Brief No. 2; March.

Ameyaw D. S. & Jayne T. S. "Progress towards Agricultural Transformation in Africa. Putting it all together." In Africa Agriculture Status Report 2016, AGRA.

Aminou B.K., 2004. Rapport de synthèse sur les systèmes agriculture-élevage au Tchad, PP.153-164.

Banque Mondiale 2004. *Cotton market setting, trade policies and issues*, Word Bank Policy Research working paper 3218, Washington D.C.

Baohoutou L, Les précipitations en zones soudaniennes durant les 4 dernières années, Variabilité et impacts, Thèse de Doctorat, Université de Nice, (2007) 231 p.

Boubacar M., 2017, « l'Afrique et la gouvernance mondiale de la sécurité alimentaire » in *Revue Interventions Economiques Transformations* 2017, pp100-103.

Cabot J., 1965. Le bassin du moyen Logone. Thèse de doctorat es Lettres, Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Paris, 327 p.

Djémon M., L'érosion des sols dans la région du Logone Occidental (Tchad) de 2001 à 2015. Thèse de Doctorat Ph D, Université de Ngaoundéré, (2021) 442 p.

Doukkali, M.R., Tharcisse G. & Tudal S. 2018. Is land degradation neutrality possible in Africa? Policy Center for the New South.

Dumont(R), 1986, *Pour l'Afrique j'accuse*, Terre Humaine, Paris,

Dumont(R), 1966, *Le difficile développement agricole de la R.C.A*, Institut National Agricole, Paris, France, 85 p.

Dufumier M., 2004. La crise des agricultures sahélo-soudaniennes, In *Agricultures et paysanneries des Tiers-Monde*, Paris, Karthala, pp.107-142.

FAO. 2017a. The State of Food and Agriculture : Leveraging Food Systems for Inclusive Rural Transformation. <http://www.fao.org/3/a-i7658e>.

FAO, 2006. *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde. Eradiquer la faim dans le monde, bilan de 10 ans après le sommet mondial de l'alimentation.*

Gouataine Seigué, R., Moctar Sina, F., 2015. Impact de la variabilité sur la saison agricole à l'ouest du Tchad, *Afrique Science*, 11 (15), p.159-171.

Guengant, J.-P., and May, J.F. 2013. Africa 2050: African Demography. *Africa Emerging Markets Forum 2013*.

Jayne T. S. & Ameyaw D. (2016) "Africa's Emerging Agricultural Transformation: Evidence, Opportunities and Challenges" in *Africa agriculture Status report 2016: progress towards agricultural transformation in Africa*, AGRA.

Kelly V., Adesina A.A., and Gordon A. (2003) "Expanding Access to Agricultural Inputs in Africa: A Review of Recent Market Development Experience", *Food Policy* 28(4):379-404. DOI: 10.1016/j.foodpol.2003.

Jayne T.S., Chamberlin J., Headey D.D. "Land pressures, the evolution of farming systems, and development strategies in Africa: A synthesis" *Food Policy* 48 (2014) 1–17

Mabiso, A., Benfica, R. 2019. The narrative on rural youth and economic opportunities in Africa: facts, myths and gaps. *Papers of the 2019 Rural Development Report, IFAD Research Series* 61.

Ngodi (F-E), 1982, *Le plan quinquennal 1986-1990 et la contribution du PNUD dans le secteur agricole de la RCA*, Mémoire de Maitrise, Université de Bangui.

Noubatour A., 2017, « l'U.A. au chevet des indépendances inachevées » in *Revue Interventions Economiques Transformations* 2017, pp18-20.

République du Tchad, Ministère de la production et de la transformation agricole, 2023. *Etude diagnostique du dispositif de la Formation Agricole et Rurale au Tchad*.

République du Tchad, Ministère de l'agriculture, 2023. *Compact Tchad pour l'alimentation et l'agriculture*, 44 p.

République du Tchad, 2017 : *Rapport de l'examen stratégique national faim Zero de la République du Tchad*, draft 1.

République du Tchad, 2013 : *Plan quinquennal de développement de l'agriculture*, version finale.

République du Tchad, Ministère de l'agriculture, 2005. *Schéma directeur agricole (2006-2015) et plan d'actions*.

Sautter G., 1958. *Le chemin de fer Bangui – Tchad dans son contexte économique régional. Étude géographique de l'économie des transports au Tchad et dans le nord de l'Oubangui*, Bangui, SCECFBT ? Université de Strasbourg, 325 p.

Siba, E. 2019. *The New Urban Agenda and Demographic Dividend: Investment for Africa's Youth*. Africa Growth Initiative at Brookings and OSAA- Office of the Special Advisor on Barbier, E., & Hochard, J. (2016). *Poverty and the spatial distribution of rural population* (Policy Research Working Paper, WPS 7101). Washington, DC: World Bank Group.

Suwadu S-J. et Ibrahima H., 2020 « *l'Avenir de l'agriculture en Afrique subsaharienne* ».